

CONSULTATION MÉDICALE EN LIGNE

La Santé au Travail en Cornouaille
vous propose la téléconsultation

Pour une visite médicale de qualité, merci
de respecter ces quelques consignes :

Informez l'assistante médicale de :

- Votre lieu de consultation (confidentialité)
- Votre matériel de connexion (téléphone portable, tablette, ordinateur avec caméra)

Assurez-vous de :

- Votre navigateur Web : Chrome
- Votre connexion : 4G pour téléphone et fibre ou ADSL pour ordinateur

Suivez la procédure :

- Ouvrez le lien reçu par sms ou mail (<https://axs.re...>)
- Faites les tests caméra et micro et donner l'autorisation
- Cliquez sur "Rejoindre ma visioconsultation"



santé au travail
en Cornouaille

**En cas de difficultés,
contactez :**

- L'assistante médicale
(contact sur votre convocation
ou sur notre **site Internet**)
- Le standard téléphonique
au : **02 98 55 54 43**

